



CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ*

LA NOUVELLE GESTION FISCALE DES INTÉRÊTS PATRIMONIAUX DES DIRIGEANTS

À PARIS ET À DISTANCE
18 JUIN 2026 DE 9H À 13H

Dans un environnement fiscal en constante évolution, la gestion des intérêts patrimoniaux des dirigeants devient un enjeu stratégique pour les praticiens du droit et du chiffre.

Enjeu clé : sécurisation des risques fiscaux des dirigeants

Réunissant plusieurs experts reconnus, cette conférence propose un éclairage approfondi sur les évolutions récentes du cadre fiscal et les dernières jurisprudences affectant la rémunération des dirigeants, la structuration du patrimoine immobilier, la mobilité internationale et la transmission de l'entreprise.

INTERVENANTS

Jérôme BARRÉ

Avocat, Cabinet Yards

François BONTE

Notaire, Michelez Notaires

Philippe GOSSET

Avocat, CMS Francis Lefebvre

Pascal GOUR

Avocat, Jeausserand Audouard

* Sous forme de session de formation éligible à la formation continue.

PROGRAMME

Le programme sera actualisé des modifications les plus récentes au jour de la conférence (e.g., décisions jurisprudentielles, positions administratives, principaux changements issus des lois de finances, etc.).

Première intervention / 9h-9h45

Par **Pascal Gour**, Avocat, Jeausserand Audouard

La rémunération du dirigeant : arbitrer dans un environnement fiscal sous tension

Rémunération du dirigeant stricto sensu : enjeux fiscaux et sécurisation.

- › Justification économique et rémunérations excessives.
- › La holding comme outil de rémunération (intérêt et limites, points de vigilance).
- › La rémunération dans un contexte international (impatriation, expatriation, split payroll).

Accès au capital.

- › Outils disponibles et cadre légal.
- › Fiscalité des dividendes (forme sociale, impact de la CDHR).
- › Le nouveau cadre fiscal des management packages en pratique.

Outils alternatifs de liquidité.

- › Bourses de liquidité.
- › Réductions de capital.
- › LBO/OBO.

Questions-Réponses / 9h45-9h55.

Deuxième intervention / 9h55-10h40

Par **François Bonte**, Notaire, Michelez Notaires

Structurer le patrimoine immobilier du dirigeant : protection, transmission et enjeux fiscaux

Immobilier d'entreprise : structuration des schémas de détention.

- › Modalités de détention de l'immobilier d'exploitation : société d'exploitation, holding, filiale foncière ou patrimoine privé ?
- › Démembrement de propriété : les risques fiscaux à maîtriser.

Quels impacts sur l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) ?

- › Patrimoine professionnel vs non professionnel : une distinction clé aux conséquences majeures.
- › Holding animatrice : un choix pertinent pour neutraliser l'IFI ?
- › Valorisation des titres soumis à l'IFI et appréciation du caractère « principalement fiscal » (focus sur TJ Compiègne, 2 septembre 2025, n° 24/00911).

Taxe sur les holdings : quels impacts sur les schémas immobiliers indirects ?

La transmission à titre gratuit de l'immobilier du dirigeant : actualité et optimisation.

Taxe annuelle de 3 % sur les immeubles : un enjeu financier et déclaratif à ne pas sous-estimer.

Questions-Réponses / 10h40-10h50.

Pause / 10h50-11h10

Troisième intervention / 11h10-11h55

Par **Jérôme Barré**, Avocat, Yards

Dirigeants mobiles : sécuriser la résidence fiscale et le patrimoine dans un contexte de contrôle renforcé

Résidence fiscale des dirigeants et exercice du mandat depuis l'étranger.

- › Critères internes et conventionnels : la place croissante de l'analyse des éléments factuels.
- › Les limites du droit à l'erreur en matière de résidence fiscale.

Détention de sociétés holdings étrangères : des structures sous surveillance accrue.

- › Les sociétés holdings à l'épreuve de la substance : analyse des jurisprudences récentes.
- › La question de la résidence conventionnelle des sociétés étrangères exonérées.

Article 155 A CGI : un outil efficace entre les mains de l'administration.

Télétravail et risque d'établissement stable.

- › Quelle application des nouveaux critères OCDE pour les dirigeants ?
- › Les précautions à adopter.

Vers un renforcement des outils de contrôle.

- › La montée en puissance du droit de communication, des perquisitions fiscales, et des échanges d'informations.
- › Allongement du délai de reprise : une exposition plus durable des dirigeants.

Questions-Réponses / 11h55-12h05.

Quatrième intervention / 12h05-15h50

Par **Philippe Gosset**, Avocat, CMS Francis Lefebvre

Transmission et cession du patrimoine professionnel : comment préparer la sortie du dirigeant dans un cadre fiscal plus exigeant

La transmission des entreprises familiales dans le cadre du pacte Dutreil transmission.

- › Écueils récurrents et sources de fragilité des schémas Dutreil.
- › Le resserrement récent des conditions d'application du pacte.
- › Holdings animatrices : l'exigence d'une animation suffisamment préparée.
- › Les opportunités d'un FBO.

L'apport cession : étude des difficultés pratiques.

- › Identification des situations présentant un risque de remise en cause du report d'imposition.
- › Les nouvelles exigences du réinvestissement économique.
- › Panorama des dernières jurisprudences structurantes.

Questions et conclusion / 12h50-13h

Réponses aux questionnaires participants / 13h-13h05

OBJECTIFS

- › **Comprendre les évolutions récentes de la fiscalité applicables aux dirigeants** et leurs impacts sur la rémunération et l'accès au capital.
- › **Identifier les principaux schémas de structuration du patrimoine professionnel et immobilier des dirigeants**, ainsi que leurs implications fiscales.
- › **Anticiper les risques fiscaux liés à la mobilité internationale, à la détention de structures et à la transmission du patrimoine professionnel.**

PUBLIC VISÉ

- | | |
|--|----------------------|
| › Avocats | › Banquiers privés |
| › Fiscalistes | › Notaires |
| › Ingénieurs patrimoniaux | › Experts comptables |
| › Conseillers en gestion de patrimoine | › Family officers |

PRÉREQUIS

- › Être avocat fiscaliste ou conseil fiscal ou avoir un poste de direction financière ou fiscale.

PARTICIPATION

- › 485,00 € HT (TVA 20 %) par participant.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- › Point de l'état du sujet réalisé par un expert à partir des principaux enjeux de ce sujet.
- › Échanges avec les participants.
- › Participation interactive.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

EN PRÉSENTIEL

- › Accessibilité : 35 rue du Louvre, 75002 PARIS.
- › Accès : Métro : Louvre-Rivoli (ligne1) ou Chatelet.
- › Salle aux normes ERP.

EN DISTANCIEL

- › Connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à un lien envoyé dans la votre convocation et dans le mail de rappel 48h avant la conférence.
- › Possibilité d'interagir et de poser des questions aux intervenants grâce au tchat live.

Les slides de la présentation seront disponibles dans l'espace personnel en ligne de chaque participant la veille à 18h.

ÉVALUATION ET SATISFACTION

DANS VOTRE ESPACE PERSONNEL EN LIGNE

- › Les slides de la conférence la veille à 18h.
- › En fin de conférence, un court questionnaire en ligne sur le thème de la conférence.
- › En fin de conférence, un court questionnaire de satisfaction : avec votre accord, la note globale, le Net Promotor Score (NPS) et vos verbatims seront publiés sur notre site internet.

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscription

Inscription se fait en ligne sur analyse-experts.fr, rubrique « Conférences d'actualité »

Demande de renseignement: conferences@analyse-experts.fr

Facture, Convention et attestation

Une facture valant convention vous sera envoyée suite à votre inscription en ligne.

En cas de financement par un OPCO, vous recevrez un devis ou une convention de formation à signer électroniquement.

La convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Un certificat de réalisation de formation de 4 heures sera envoyé à la fin de la formation.

Paielement

Participation (TVA 20 %) 485 € HT par participant.

Paielement par chèque ou par virement, en indiquant le nom du participant :

> À date d'échéance (le lendemain de la conférence).

Sur le compte suivant :

IBAN : FR7630066109130002007150102 / BIC : CMCIFRPP

Accessibilité et délais d'accès

Pour toute personne en situation de handicap, merci de nous contacter 3 semaines au préalable. Voir notre [politique handicap](#).

Conditions générales de vente

Disponible en téléchargement, [sur le site internet](#).

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

Annulation

Formulée par écrit, l'annulation de conférence en présentiel donne lieu à un remboursement intégral si elle est reçue au plus tard 2 semaines avant le début de la conférence. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour de la conférence, à titre d'indemnité forfaitaire.

Traitement de données personnelles

ANALYSE EXPERTS met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Les données collectées sont nécessaires pour vous inscrire à la formation. Conformément aux dispositions de la « loi Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et du règlement européen sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements de ces données. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité.

La société ANALYSE EXPERTS (www.analyse-experts.fr) peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique et électronique, de l'information commerciale, susceptible de vous intéresser, concernant ses activités. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire par mail à l'adresse : data@analyse-experts.com.



35 rue du Louvre
75002 Paris
E-mail : contact@analyse-experts.fr
www.analyse-experts.fr